

## Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 20 septembre 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 septembre 2012 à 19 heures avec 10 questions à l'ordre du jour. Le compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 18 juin 2012 est adopté à l'unanimité. Monsieur Bernard HUBERT est désigné secrétaire de séance.

### Finances publiques

#### **1. Attribution de subventions**

*Rapporteur : B. HUBERT*

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer diverses subventions à des associations locales.

#### **2. Signature d'une convention avec ARTOIS COMM.**

*Rapporteur : N. POTEAU*

Un fonds de concours a été sollicité auprès d'ARTOIS COMM. pour l'installation d'une passerelle près du Beau Marais et a obtenu une suite favorable (participation de 5 027 €). Afin de percevoir cette subvention, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le Maire à signer une convention avec ARTOIS COMM.

#### **3. Demande de fonds de concours auprès d'ARTOIS COMM.**

*Rapporteur : X. LECLERCQ*

Des travaux de rénovation de l'église sont indispensables ; aussi, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions auprès de divers organismes, notamment la Communauté d'agglomération Artois Comm. Le Maire, à l'unanimité, est autorisé à solliciter cette subvention et à signer la convention d'attribution de fonds de concours.

#### **4. Concours des maisons fleuries**

*Rapporteur : N. POTEAU*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les frais relatifs à l'organisation du concours des maisons fleuries, inscrits au budget 2012.

#### **5. Budget supplémentaire 2012**

*Rapporteur : D. DELCROIX*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget supplémentaire 2012.

### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE – INTERCOMMUNALITE

#### **6. Approbation du rapport d'activités d'ARTOIS COMM. Exercice 2011**

*Rapporteur : N. POTEAU*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel d'activités présenté par ARTOIS COMM. - exercice 2011.

#### **7. Autorisation de signature du protocole d'éradication de l'habitat indigne au sein de la communauté d'agglomération d'ARTOIS COMM.**

*Rapporteur : N. POTEAU*

La communauté d'Agglomération de l'Artois avait signé en janvier 2004 avec l'Etat, un protocole de lutte contre l'habitat indigne. Malgré les efforts entrepris, on recense encore sur le territoire une centaine de situations de mal logement. Le Bureau communautaire d'Artois Comm. réuni le 14.03.2012, s'est prononcé favorablement à la signature de ce nouveau protocole, renouvelant le 1er pour une durée de 5 ans, marquant ainsi la volonté partagée avec l'Etat, le Département et la Région d'établir un plan d'actions en vue de lutter contre l'habitat indigne. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ce protocole.

#### **8. Avis sur l'enquête publique PACK2PACK**

*Rapporteur : B. HUBERT*

Par arrêté préfectoral en date du 8 août 2012, le Préfet du Pas-de-Calais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la société PACK2PACK pour exploiter une unité de valorisation des emballages plastiques sur le site du Parc des Industries Artois-Flandres (augmentation de production). Cette enquête a lieu du 10.09 au 10.10.2012. Un dossier est déposé en Mairie, consultable par le public et le commissaire-enquêteur tiendra 5 permanences en Mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce dossier.

#### **9a Nomination d'un nouveau délégué suppléant auprès d'ARTOIS COMM.**

*Rapporteur : D. DELCROIX*

Suite au décès de M. Anicet GROSSEMY, Conseiller Municipal, délégué suppléant auprès d'ARTOIS COMM., il y a lieu de pourvoir à son remplacement. A l'unanimité, Mme MALLARTE Laurence est désignée par le Conseil Municipal

déléguée suppléante auprès d'ARTOIS COMM.

### **9b Nomination d'un nouveau délégué suppléant auprès du SIVU**

*Rapporteur* : D. DELCROIX

M. Anicet GROSSEMY était également délégué suppléant auprès du SIVU et c'est M. Nicolas PIASECKI qui est désigné à l'unanimité pour assurer son remplacement.

### Commande publique

### **10 Autorisation de lancement de procédure de marché pour les travaux de restauration de l'église "Notre Dame"**

*Rapporteur* : D. DELCROIX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à lancer une procédure de marché concernant les travaux de restauration de l'église.